



**43<sup>ème</sup> SAISON : dès le 13 avril 2025**

**10 concerts classique, jazz et musique du monde**

Les Musicales de la Vallée-aux-Loups sont une association qui organise de nombreuses manifestations culturelles sur notre territoire. Elle propose des concerts pour faire découvrir la musique vivante tout en valorisant le patrimoine local. Elle est soutenue par le Département des Hauts-de-Seine et la Municipalité de Châtenay-Malabry.

L'association a le plaisir d'accueillir chaque année un public de plus en plus nombreux.

Cet essor est possible grâce à l'action des bénévoles, au soutien des collectivités locales mais aussi grâce aux partenaires locaux indispensables à notre équilibre financier.

## **Des concerts au succès grandissant**

La progression du nombre de spectateurs depuis ces dernières années est importante. Ainsi grâce à cette meilleure fréquentation et à l'augmentation du nombre de concerts, ce sont plus de 4000 personnes qui ont assisté à un concert en 2024, soit 40% de plus qu'en 2023.

Le succès repose sur une programmation diversifiée de grande qualité. Que ce soit en classique, jazz ou musiques du monde, que ce soit au théâtre L'Azimut/La Piscine, dans les églises de Châtenay-Malabry ou dans les magnifiques parcs de la Vallée-aux-Loups, le choix des artistes se portent à la fois sur des musiciens de renommée internationale mais aussi des talents émergent.

Afin de garantir, une bonne fréquentation à cette manifestation, un solide plan de communication est en place

- **Programme des concerts de printemps diffusés à 20 000 exemplaires** distribués dans les boîtes aux lettres de la ville, chez les partenaires et les points clefs de la ville (**Médiathèques, Conservatoires, Théâtre, Cinéma, Office de Tourisme ..... et commerces du territoire**).
- **Un affichage municipal** avec 20 panneaux répartis aux différents carrefours de la ville renforcé par un affichage sur les panneaux d'affichage municipaux
- **Une large couverture de l'événement dans le magazine municipal.**
- **Un affichage dans les commerces de centre-ville**
- **Une newsletter** diffusée 20 fois par an auprès de **20 000 foyers** résidant à Châtenay et dans les communes avoisinantes pour informer sur nos concerts et l'actualité musicale de nos partenaires.

## COMMUNIQUEZ SUR LA VILLE ET LES COMMUNES VOISINES

50 % des spectateurs présents au concert en 2023 résidaient dans une commune limitrophe de Châtenay-Malabry. En étant mécène des Musicales vous soutenez la musique vivante sur le plan local mais vous faites connaître votre enseigne à une large population consommatrice d'activités culturelles tout en bénéficiant d'un important avantage fiscal.

## DEUX TYPES DE PARTENARIAT POUR AFFICHER VOTRE COMMUNICATION

### PARTENAIRE CLASSIC : 300 €

VOTRE LOGO SUR NOTRE DÉPLIANT DES CONCERTS D'AVRIL DE MAI ET JUIN (20.000 ex.)  
VOTRE LOGO SUR NOTRE SITE INTERNET ET LIEN AVEC VOTRE SITE  
VOTRE LOGO SUR NOS PROGRAMMES DE TOUS NOS CONCERTS  
1 invitation pour 2 personnes à chacun des concerts.

### PARTENAIRE PREMIUM : 1.000 €

VOTRE LOGO SUR NOTRE DÉPLIANT DES CONCERTS DE MAI ET JUIN (20.000 ex.)  
VOTRE LOGO CLIQUABLE SUR NOTRE SITE INTERNET EN HAUT DE PAGE d'ACCUEIL  
VOTRE LOGO SUR NOS PROGRAMMES DE CONCERT  
+ VOTRE LOGO SUR NOS AFFICHES  
+ VOTRE LOGO CLIQUABLE A LA UNE DE NOS NEWSLETTERS  
+ VOTRE LOGO SUR TOUS LES BILLETS ÉMIS ET SUR LA PAGE DE COMMANDE DES BILLETS.  
+ invitations à disposition pour les concerts

**Le mécénat** est un don en numéraire ou matériel apporté par une entreprise à un organisme d'intérêt général, sans attendre en retour de contrepartie équivalente. Il a pour objectif de faire valoir l'image institutionnelle d'une entreprise et est assimilable à un don sur le plan fiscal.

**Fiscalement**, le mécène bénéficie d'une **réduction d'impôt prévue par l'article 238 bis du Code Général des Impôts égale à 60 % du montant du don**, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires hors taxes, pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés.

MONTANT	COUT RÉEL	DÉDUCTION FISCALE
300 € .....	120 € .....	180
1.000 € .....	400 € .....	600 €

**Contact : Patrice Angot : 06 82 58 41 53. [patrice.angot@orange.fr](mailto:patrice.angot@orange.fr)**

**Association "LES MUSICALES DE LA VALLÉE-AUX-LOUPS »**

Siège social : 10, Place François Simiand – 92290 Châtenay-Malabry

SIRET 397 471 913 00038- Code APE 9499Z - Entreprise de spectacles PLATESV-R-2025-000378

[www.lesmusicales92.fr](http://www.lesmusicales92.fr) [facebook.com/LesMusicales92.fr](https://facebook.com/LesMusicales92.fr)